
Chambre des Représentans.

SÉANCE DU 31 MAI 1836.

RAPPORT fait par M. D.-J. LE JEUNE, au nom de la Commission des Naturalisations, sur la requête du sieur Nicolas Dally.

MESSIEURS,

Le sieur Nicolas Dally s'est adressé au Congrès national, en 1831, afin d'obtenir la grande naturalisation.

Une lettre écrite par le pétitionnaire, en date du 14 novembre 1835, pour satisfaire à une demande de renseignemens qui lui avait été adressée, porte la notice suivante :

- « Fils de *Jacques Dally*, chevalier de la Légion d'honneur, chef des constructions du parc d'équipages militaires à Vernon, département de l'Eure, et de *Marie-Reine Collot*.
- » Né à Sampigny, département de la Meuse, le 18 octobre 1795.
- » Fourrier au parc de construction militaire, en 1811.
- » Sous-officier au 20^e régiment de dragons, en 1813.
- » Prisonnier de guerre, au siège de Dantzick, le 2 janvier 1814.
- » Rentré en 1815 ; adjudant au même régiment, licencié après la campagne de Waterloo.
- » Arrivé en Belgique, chez un de ses oncles, cultivateur à Nederheim, auprès de Tongres.
- » Employé au corps du Waterstaat, en 1817.
- » Principal du collège de Tongres, en 1819.
- » Principal de l'instruction de Visé, en 1826.
- » Professeur de grammaire générale, de sanskrit et d'hébreu, à l'athénée de Bruxelles, depuis 1831.
- » Directeur de l'école centrale de commerce et d'industrie de Bruxelles.
- » Membre de la Société asiatique de Paris et de la Société des sciences, des arts et des lettres, de Mons.
- » Je persiste dans ma demande du 3 août 1831 et sollicite la grande naturalisation, parce qu'ayant consacré à la société belge les années les plus

» utiles de la vie de l'homme , je désire d'être , en tous points , assimilé à un
» Belge. »

Le pétitionnaire expose dans sa requête qu'il s'est marié en Belgique ; que ses enfans y sont nés et qu'il a toujours rempli les devoirs de citoyen Belge ; qu'il est plus étranger aujourd'hui à la France qu'à la Belgique.

La pétition est accompagnée d'une brochure , portant pour titre : *Grammaire générale , déduite de la formation naturelle des langues , par N. Dally , professeur à l'athénée de Bruxelles , 1831*. Cette brochure , qui a pour titre spécial : *Coup-d'œil sur la formation naturelle des langues* , sert d'introduction à la *Grammaire générale*.

Un certificat , délivré le 10 mars 1824 , par le bourgmestre de Tongres , porte que le sieur Nicolas Dally a exercé en cette ville , depuis l'année 1817 jusqu'au 24 décembre 1819 , la profession d'instituteur ; que depuis lors il a été nommé aux fonctions de directeur des écoles de cette ville , qu'il a remplies jusqu'au 10 mars 1824 , avec distinction , honneur et loyauté ; et que , sur sa demande , il lui a été accordé démission honorable de ses fonctions.

Un procès-verbal de l'examen des élèves qui ont fréquenté le cours de grammaire générale et de langue latine , donné pendant un mois , par M. Dally , constate les résultats les plus satisfaisans et les plus honorables , de la nouvelle méthode du professeur , et porte que cette méthode d'enseigner la grammaire générale , fruit d'observations judicieuses et de nombreux travaux , est un perfectionnement réel apporté dans l'enseignement. Cette pièce porte la date du 1^{er} février 1831.

Les autres renseignemens recueillis sur cette requête , sont favorables au pétitionnaire.

Le Rapporteur ,

D.-J. LE JEUNE.

Le Président ,

ISIDORE FALLON.

